



## Vie municipale - p.5 > 7



## Budget - p.8 > 9



## Enfance/Jeunesse - p.14 > 15



## Tourisme/Culture - p.17 >19



## Fête de la Rosière

Noëly SCHAEVERBEKE, 143<sup>ème</sup> Rosière

A central illustration featuring a collection of musical instruments including a trumpet, a trombone, a violin, a guitar, and a drum, surrounded by various flowers and musical notes. The scene is set against a warm, orange background with a sunburst effect. Festive bunting with red and green triangles and white daisies hangs across the top of the page.

**LES JARDINS**

**EN FÊTE**

*Concerts gratuits*

LES 10 / 17 / 24 ET 31 AOÛT 2025

**17H | JARDINS DU DUC JEAN DE BERRY  
MEHUN - SUR - YÈVRE**



Programme - Infos : [ville-mehun-sur-yevre.fr](http://ville-mehun-sur-yevre.fr) - 02 48 57 75 75  
Conception : Ville de Mehun-sur-Yèvre - Ne pas jeter sur la voie publique





**Jean-Louis SALAK**  
Maire

Chères Mehunoises, chers Mehunois,

Avant l'été, dans presque toutes les communes de France, débute la période des travaux apportant satisfaction ou mécontentement et Mehun-sur-Yèvre, bien sûr, n'échappe pas à cette règle.

Cela tient principalement au fait que les budgets sont votés au printemps, suivis des consultations et du choix des entreprises, de la mise en place du planning d'intervention en fonction du nombre d'intervenants et de la rédaction des arrêtés municipaux encadrant et sécurisant ces travaux.

Mehun n'est pas seule à intervenir sur son propre territoire, les concessionnaires (Enedis, GrDF, France Télécom,...), les sociétés et les propriétaires privés réalisent également des opérations plus ou moins importantes qui peuvent entraîner une gêne, notamment pour la circulation ou le stationnement.

Parfois il est possible d'en regrouper quelques-uns afin de diminuer le temps d'intervention et donc son impact auprès des habitants.

C'est ce qui se passera cette année dans notre ville dès que Bourges Plus aura enfoui la canalisation principale reliant nos trois châteaux d'eau. Cette grosse opération s'ajoute à celles déjà réalisées et aux autres à venir, tant notre réseau d'eau potable est devenu vétuste et fragile. **Cela nous assurera alors un meilleur fonctionnement et une sécurisation optimale de ce service public essentiel à notre vie de tous les jours.**

Dans quelques semaines, la plupart d'entre vous prendra la route des vacances et rencontrera sûrement des zones de travaux, alors soyez patients et indulgents en vous disant que derrière cette gêne passagère, des femmes et des hommes travaillent dans des conditions parfois difficiles pour nous assurer des conditions de vie meilleures.

**Bel été à toutes et à tous !**



## SOMMAIRE

**Edito** | 03  
**Fête de la Rosière** | 04  
**Vie municipale** | 05 - 07  
**Budget 2025** | 08 - 09  
**Travaux** | 10-11

**Petites Villes de Demain** | 12  
**Social / Emploi** | 13  
**Enfance/jeunesse** | 14 - 15  
**Vie associative et sportive** | 16

**Pôle d'Enseignement Artistique** | 17  
**Culture / animations** | 18-19  
**Agenda** | 20-21  
**Le saviez-vous ?** | 22  
**Tribune libre** | 23

**MehunMag n°88 - Juin 2025**

**Directrice de la publication** : Béatrice Fournier

**Rédaction** : Béatrice Fournier, Léa Poulhès, Philippe Bon, Sophie Brossier, Fabien Guichard, Taïs Paret

**Impression** : Concordances Bourges

**Crédits Photos** : Ville de Mehun-sur-Yèvre, Eric Doré

www.ville-mehun-sur-yevre.fr



# FÊTE DE LA ROSIÈRE

**Noëly SCHAEVERBEKE, élue 143<sup>ème</sup> Rosière, a été couronnée le dimanche 1<sup>er</sup> juin 2025.**

Le cortège s'est rassemblé à son domicile, rue André Brému puis a défilé dans les rues de la ville jusque dans les jardins du duc Jean de Berry où Elodie MAILLOT, sa marraine et Antonio De ABREU, président d'honneur lui ont remis son écharpe et son diadème.

**Des animations musicales ont ponctué cette journée :** l'Harmonie municipale de Mehun-sur-Yèvre, des percussions Zès-Preiras du centre Franco-Portugais de Saint-Doulchard, des Wilson 5 et de l'Harmonie-Bandas de Saint-Martin-d'Auxigny.

**La ville était décorée de milliers de roses et de tableaux sur le thème de la nature, beau travail des bénévoles du Comité de Rosière.**

Un vin d'honneur, offert par la municipalité, a clôturé cette journée. Une délégation de Murg, a participé à la fête et aidé à l'installation des décors. Adrian SCHMIDLE, maire de Murg, a remis un cadeau à Noëly au nom de sa ville.

**Rendez-vous le 14 juillet, à l'occasion de la Fête Nationale pour admirer le feu d'artifice donné en l'honneur de cette nouvelle Rosière.**

**Remerciements à l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réussite de ces festivités :** le Comité de Rosière et ses bénévoles, les agents des services municipaux, Nathanaël RODRIGUEZ (maquillage), Le M Coiffure (coiffure), Fleurs de Toujours (bouquet), Myriam Couture Vierzon (robe), Eric DORÉ (photo officielle) et l'ensemble des commerçants pour leurs cadeaux offerts à Noëly.



## Musée Charles VII

Le 22 mars pour la saison touristique 2025, **le musée Charles VII a ouvert les portes** de ses deux sites, le château Charles VII et le Pôle de la porcelaine.

Les visiteurs peuvent découvrir deux nouvelles expositions présentées au Pôle de la porcelaine « Trésors cachés » visible jusqu'au 2 novembre et « Les pinceaux de Josette » à découvrir jusqu'au 30 juillet.



En plus de ces expositions, **de nombreux changements ont été effectués permettant de mettre en valeur le travail et les savoir-faire liés à l'artisanat d'art.**

La scénographie a été mise à jour et de nouvelles pièces ont fait leur apparition dans les espaces de présentation.

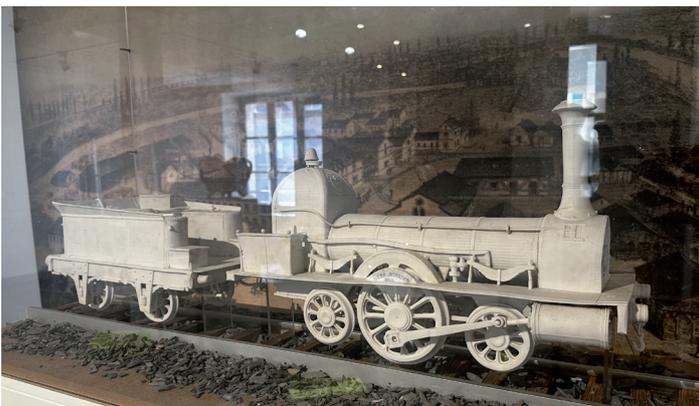
Autant de raisons pour les visiteurs de la première heure de repartir à la découverte de ce site unique mais également du château Charles VII.

**Pour rappel, un seul billet permet de visiter :**

- **le château**, ses salles d'exposition, la vue panoramique sur la ville et ses jardins depuis la terrasse de la tour,
- **le Pôle de la porcelaine**, les pièces de l'exposition permanente, sa scénographie et les expositions temporaires renouvelées chaque année.

« Coulevre, une manufacture à découvrir » succédera à l'exposition « Les pinceaux de Josette » à partir du 8 août et jusqu'à la fermeture du musée.

Elle présentera les œuvres d'une ancienne manufacture de porcelaine qui renaît aujourd'hui à travers de nouvelles pièces aux formes, aux couleurs et aux décors uniques.



## HORAIRE D'OUVERTURE :

- Juin – Septembre : du mardi au dimanche de 14h30 à 18h00
- Juillet – Août : tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
- Octobre : samedi et dimanche de 14h30 à 18h00.

Le musée est ouvert durant les jours fériés et pendant les vacances scolaires.

## TARIFS :

- Billet unique pour la visite du musée Charles VII et de l'exposition temporaire : 6 € par personne
- Exposition seule : 3€
- Gratuit pour les enfants de - 10 ans, personnes handicapées, demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif).
- Montée à la tour uniquement : 1 €

## CONTACT – Musée Charles VII :

- Pôle de la porcelaine : 02 48 57 06 19
- Château Charles VII : 02 48 57 00 71

## Restauration du tableau de la collégiale

La restauration du tableau de Grandin «Jeanne d'Arc en prière, offrant son épée à la Vierge», exposée à la collégiale Notre-Dame, se poursuit. Les travaux engagés pour près de 45 000€ sont réalisés par Florence CARLY et vont durer **jusqu'au printemps 2026.**

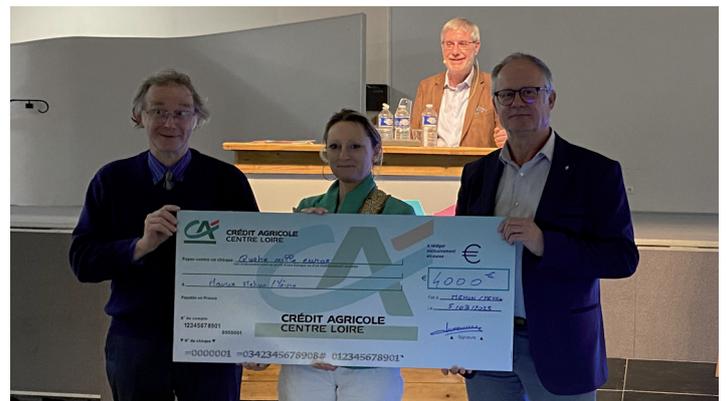
La ville de Mehun est porteuse de cette restauration sur les recommandations et le suivi scientifique du Service régional des Monuments Historiques, avec le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre-Val de Loire.

Les fondations pour la Sauvegarde de l'Art Français (mécénat de la Fondation Michelin) et du Crédit Agricole, Centre Val de Loire, ont participé au financement de ces travaux et ont remis des chèques à la ville.

**Chacun peut également contribuer via une souscription publique défiscalisée gérée par la Fondation du Patrimoine.**



**Déjà plus de 30% des dons ont été versés. Pour y participer, rendez-vous sur le site internet de la Fondation du Patrimoine :**



## Renouvellement de convention avec le SDE 18

Lors de l'assemblée du 22 octobre 2024, le Comité syndical du SDE 18, présidé par Philippe MOISSON, a approuvé une mesure de soutien financier exceptionnelle destinée aux opérations d'enfouissement des réseaux électriques dans les communes urbaines, dont Mehun-sur-Yèvre fait partie.

### Jean-Louis SALAK, Maire a donc signé une nouvelle convention avec Philippe MOISSON pour la réalisation de travaux d'effacement des réseaux électriques.

Cette aide se décline de la manière suivante :

- participation financière du SDE 18 à hauteur de 40 % des coûts hors taxes, dans la limite de 300 000 € de travaux, soit un montant total de 120 000 €.
- durée de la participation limitée à 2 ans à compter de la signature de la convention.
- application des modalités de financement prévues au règlement technique et financier de l'électrification rurale du SDE 18 au-delà de 300 000 € HT de travaux.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté plus large de **moderniser les infrastructures et d'améliorer la qualité de vie des habitants tout en répondant aux enjeux environnementaux actuels.**

L'enfouissement des réseaux électriques est une étape clé pour garantir la sécurité, l'esthétique urbaine et la continuité des services publics.

La précédente convention (2021/2024) avait permis le financement des travaux d'enfouissement des réseaux aériens électriques des rues Henri Boulard, Camille Méraut et Gilbert Demay.

À noter que le SDE 18 participe à hauteur de 50% pour la rénovation de l'éclairage public.



## Inauguration de la centrale photovoltaïque

Le 12 juin a eu lieu l'inauguration officielle de la centrale solaire située à Somme. Cette installation d'une surface de 8 hectares, mise en service début 2025 représente :



Retombées financières :

- **15 800 €** par an pour la commune
- **11 800 €** par an pour Bourges Plus
- **7 100 €** par an pour le département du Cher



## Repas des anciens ou colis de Noël

Le repas des anciens, un moment chaleureux et convivial offert par la ville et le Centre Communal d'Action Sociale aux Mehunois de 70 ans et plus, à titre gratuit, aura lieu le mardi 11 novembre 2025.

Les participants peuvent être accompagnés de leur conjoint de moins de 70 ans, moyennant une participation financière.

Pour celles et ceux qui n'ont pas bénéficié de ce repas et sous conditions de ressources, le colis de Noël est une attention gourmande distribuée au domicile.

**Les inscriptions, soit au colis de Noël soit au repas, seront à effectuer en octobre auprès du CCAS.**

Renseignements : Centre Communal d'Action Sociale  
7 place Jean Manceau - 02 48 57 06 16

## Aide à l'achat d'un vélo

Bourges Plus propose, chaque année, **une aide à l'acquisition d'un vélo, neuf ou d'occasion, auprès de vendeurs professionnels ou associatifs basés sur le territoire de l'agglomération.** Cette aide est soumise à conditions et dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée à cette opération.

Le règlement et toutes les informations pratiques sont disponibles sur le site internet de l'agglomération : [www.agglo-bourgesplus.fr/site/aide-achat-velo](http://www.agglo-bourgesplus.fr/site/aide-achat-velo)

## Fermeture des services municipaux

Durant l'été, la mairie sera fermée tous les samedis du 26 juillet au 23 août inclus.

La bibliothèque sera fermée du 1<sup>er</sup> au 18 août inclus.

Le CCAS sera fermé du 15 juillet au 19 août les mardis après-midi et jeudis toute la journée.

## Enquête INSEE

Chaque trimestre, un large échantillon de logements est choisi au hasard pour participer à la campagne d'enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité, réalisée par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee).

La participation est obligatoire. Les foyers mehunois concernés sont informés, individuellement, par un courrier avec le nom de l'enquêteur qui prendra contact et se présentera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Plus d'informations sur le site internet de l'INSEE : <https://enquetes.stat-publique.fr/eec>

## Nouveaux commerces et services

### • BP BAZAR

1 bis place Raymond Vallois  
Bazar  
06 65 96 39 96 - bpindustrie444@gmail.com

### • CHICHE CÉRAMIQUE

71 rue Jeanne d'Arc  
Boutique éphémère d'artisanat d'art (grès utilitaires)  
Ouvert presque tous les samedis durant l'été, de 15h à 18h et sur rendez-vous par SMS.  
06 01 35 30 92

### • L'APARTHÉ

158 rue Jeanne d'Arc  
Espace convivial pour se détendre et partager un bon moment, situé à l'arrière du «concept store» Butterfly.  
Des événements y seront proposés.  
06 28 54 14 40

### • NICOLE MAGNIEN

Couture - création - costume vénitien - costume d'époque - tous produits en lien avec le tissu : trousse, sacs, déco intérieur, nounours. Pas de retouches.  
06 16 02 24 57 - nicolemagnien@hotmail.fr

## CHANGEMENT D'ADRESSE :

### • A EMIGRANTE

86 avenue Jean Châtelet

## Numéros utiles

### Mairie

7 place Jean Manceau  
02 48 57 30 25  
accueil@ville-mehun-sur-yevre.fr

### France Services

3 rue Catherine Pâteux  
18500 Mehun-sur-Yèvre  
02 48 23 76 98  
mehun-sur-yevre@france-services.gouv.fr

### CCAS

Place Jean Manceau  
02 48 57 06 16  
ccas@ville-mehun-sur-yevre.fr

### Bourges Plus

23-31 Boulevard Maréchal Foch, 18000 Bourges  
02 48 48 58 58

### Service Environnement de Bourges Plus (collecte des déchets/déchetterie...)

0 800 897 730  
service.environnement@agglo-bourgesplus.fr

### Service Eau et Assainissement de Bourges Plus

0 800 897 730  
Service clientèle,  
CS 20311 18023 Bourges Cedex  
service.clientele@agglo-bourgesplus.fr

### Transports AggloBus

02 48 27 99 99  
info@agglobus.com

### ENEDIS (Appel dépannage)

0 972 675 018  
www.enedis.fr/panne-et-interruption

### Berry Fibre Optique

39 avenue Jean Jaurès  
18100 Vierzon  
02 45 45 00 30  
www.berryfibreoptique.fr

### Conciliateur de Justice

Maison de Justice et du droit de Vierzon  
mjd-vierzon@justice.fr  
06 26 71 55 92

### Accès au droit

Florence Feraud  
02 48 68 33 83 / 06 85 42 95 14  
cdad@cdad18.fr

### Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Cher (ALEC18)

02 48 69 71 90  
17 rue Henri Dunant, 18000 Bourges  
contact@alec18.fr

### Maison de l'habitat

0 800 732 140  
4 cours Avaricum, 18000 Bourges  
habitat@agglo-bourgesplus.fr

**Le budget primitif**, établi selon les orientations budgétaires débattues lors du Conseil municipal du 4 mars, a été voté le 8 avril 2025.

Il s'agit d'un acte juridique qui prévoit les dépenses et les recettes de la commune pour l'année.

Les services de l'Etat en contrôlent la légalité et vérifient la régularité comptable.

Le paiement des dépenses et l'encaissement des recettes sont assurés par le service de gestion comptable de Bourges.

Le budget s'équilibre à **15 035 k€** :

- **9 704 k€** section de fonctionnement
- **5 331 k€** section d'investissement.

Ce budget se structure en deux sections : fonctionnement et investissement, à l'intérieur desquelles les dépenses et les recettes sont classées par nature.

Il détermine la **répartition des crédits entre les différents services aux administrés** (écoles, bibliothèque, pôle d'enseignement artistique, service emploi, service enfance, restauration scolaire, services extrascolaires et périscolaires...) et **permet la mise en oeuvre des projets** dans divers domaines :

- valorisation du patrimoine
- sécurité routière
- entretien des infrastructures publiques
- sécurité des personnes...

Lors du vote du budget primitif, le Conseil municipal vote également le montant des **subventions aux associations mehunoises ainsi que les participations allouées au fonctionnement d'organismes locaux** comme l'antenne de la Mission locale au profit des jeunes 16/25 ans et la crèche «À Petits Pas» au profit des familles mehunoises.

**La commune finance le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à hauteur de 320 000€** pour des actions sociales et solidaires et des services pour les personnes retraitées et/ou les personnes en situation de handicap et/ou malades.

## Pour en savoir plus

Les documents budgétaires de la ville sont consultables sur le site internet dans la rubrique «vie municipale» :

- **compte financier unique 2024 et sa note de présentation**
- **débat des orientations budgétaires 2025**
- **budget primitif 2025 et sa note de présentation**



Les informations relatives au budget de l'agglomération sont à retrouver sur le site internet de Bourges Plus :

[www.agglo-bourgesplus.fr/publications/budget-primitif-2025](http://www.agglo-bourgesplus.fr/publications/budget-primitif-2025)

## Section d'investissement

La section d'investissement retrace les opérations liées au patrimoine ( constructions, aménagements de bâtiments, travaux d'infrastructure, achats de biens mobiliers et immobiliers.)

Les sommes énoncées ci-dessous font référence à des crédits ouverts en 2025 pour des opérations qui peuvent être pluriannuelles (déjà en cours ou à venir) et ne représentent donc pas toujours le montant total d'une opération.

### CADRE DE VIE

- Réfection de la voirie Chemin Blanc : 100 000 €
- Réfection rue Bernard Palissy : 35 000 €
- Réfection de la couverture de l'ancienne Police municipale : 15 000 €
- Camion pour le service «espaces verts» : 100 000 €
- Panneau électronique d'informations : 15 000 €
- Réfection du bassin nautique couvert : 100 000 € (dans le cadre d'une Autorisation de Programme Crédit de Paiement)
- Réfection de la rue Camille Méraut : 270 000 € (dans le cadre d'une Autorisation de Programme Crédit de Paiement)
- Agrandissement du cimetière : 240 000 €

### SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

- Eclairage en LED des courts de tennis extérieurs et du dojo : 50 000 €
- Arrosage automatique stade André Poitrenaux : 17 000 €

### ENFANCE ET JEUNESSE

- Écoles : changement de portes, rideaux occultants et isolation phonique : 39 900 €
- Matériel et mobilier scolaire : 12 200 €
- Tables de pique-nique, mobilier et matériel éducatif à l'Espace Loisirs : 11 100 €

### TOURISME ET CULTURE

- Equipements pour la maison éclusière : 45 000 €
- Restauration du château Charles VII et aménagement muséal : 226 000 € (dans le cadre d'une Autorisation de Programme Crédit de Paiement)

## Fiscalité

Les taux communaux des taxes foncières et taxes d'habitation, sur les résidences secondaires et logements vacants, restent inchangés pour une recette attendue de **3 649 164 €**.

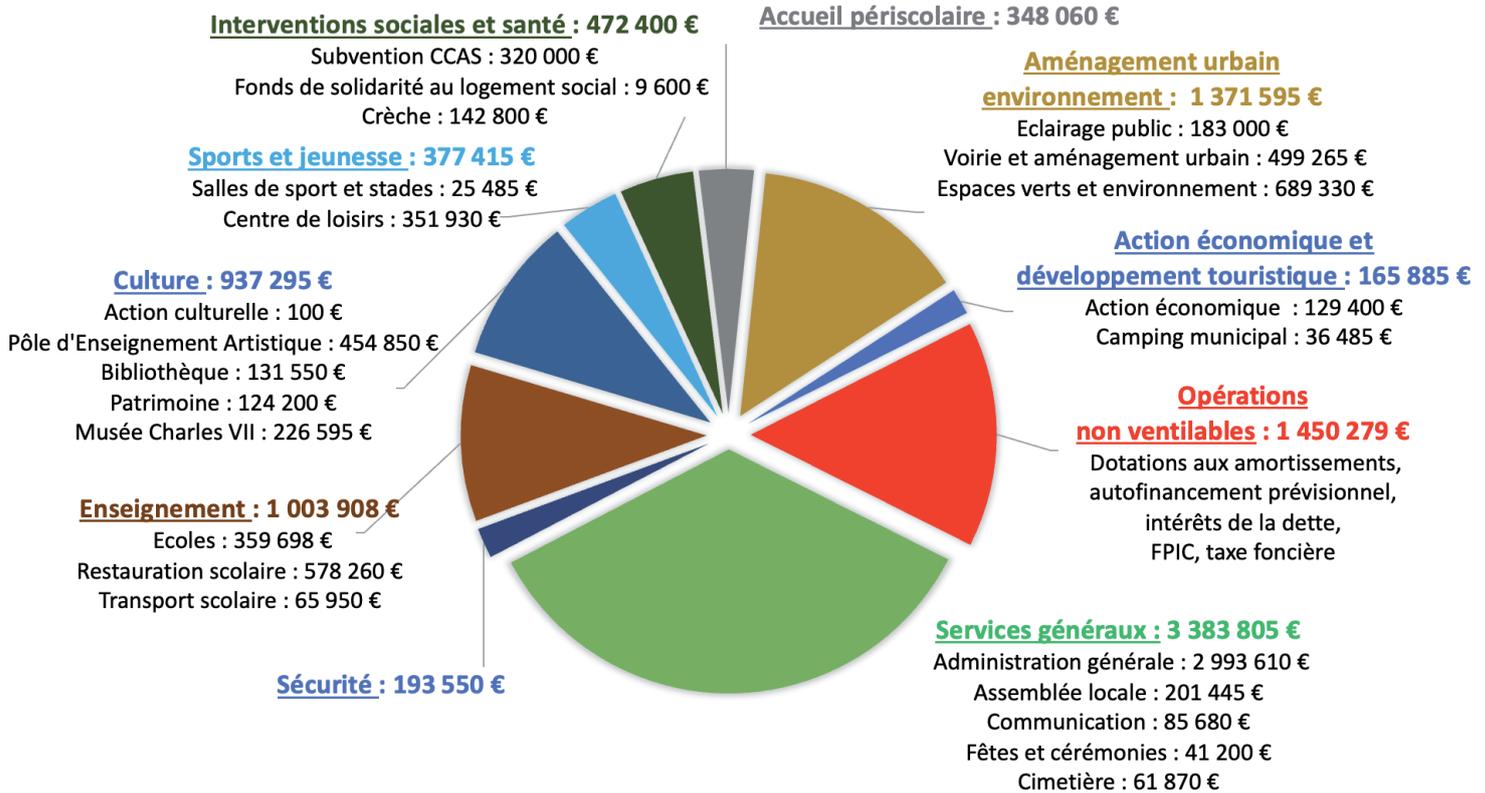
- **taxe foncière sur les propriétés bâties : 46,72%**
- **taxe foncière sur les propriétés non bâties : 46,00%**
- **taxe d'habitation : 12,38%**

La révision forfaitaire des valeurs locatives, calculée par l'INSEE, à partir des indices des prix à la consommation entre novembre 2023 et novembre 2024, sera de 1,7 %.

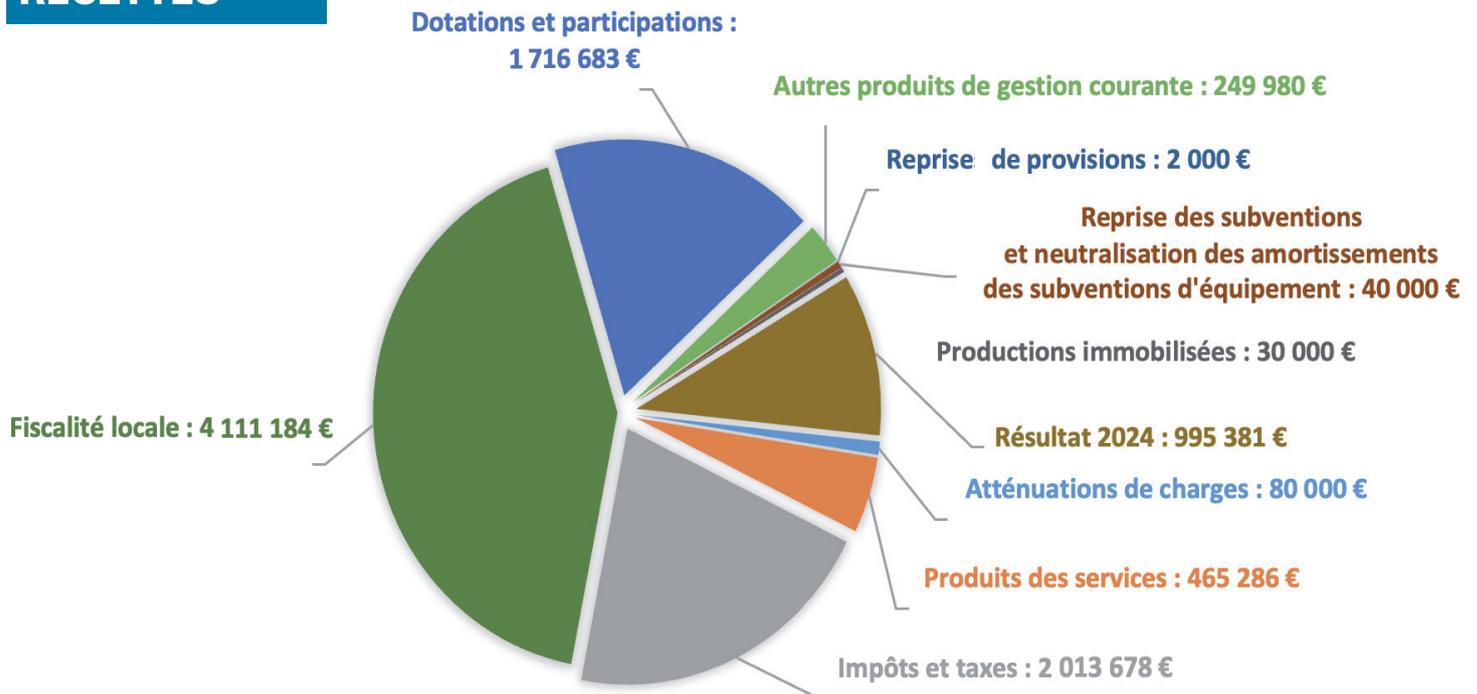
## Section de fonctionnement

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses (par activités, comprenant les charges de personnel) et de recettes (dotations de l'État, d'impôts et taxes, de prestations de services) nécessaires à la gestion courante des services communaux. Cette section est en hausse de **3,05 %** par rapport au budget primitif 2024.

### DÉPENSES



### RECETTES



## ■ Réseau d'eau

Les travaux de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable de la ville, orchestrés par Bourges Plus, ont débuté mi-mai. Le planning prévisionnel transmis par Bourges Plus prévoit des travaux sur les axes suivants :

- **rue Agnès Sorel > city stade (rue Camille Méraut)**  
> du 12/05/25 au 04/07/25
- **city stade rue Camille Méraut > Gare SNCF**  
> du 07/07/25 au 04/08/25
- **gare SNCF > Pont de la Plante**  
> du 25/08 au 19/12/25.
- **chemin du Mélerat > rue Marius Ameline**  
> du 1/05/25 au 17/07/25
- **avenue du Champ de Foire > rue Marius Ameline**  
> du 15/07/25 au 09/08/25

Ces travaux auront pour conséquence :

- **Circulation interdite en fonction de l'avancement des travaux et des dates prévisionnelles communiquées :**
  - chemin du Mélerat,
  - rue Agnès Sorel,
  - rue Camille Méraut (partie comprise entre la rue Agnès Sorel et la rue Henri Boulard),
  - rue de Verdun,
  - boulevard de la Liberté (à partir du 7/07).

### • Circulation perturbée :

- **RD2076 entre le chemin du Mélerat et la rue Marius Ameline :**  
> maintien de 2 voies de circulation
- **RD2076 entre la rue Marius Ameline et l'avenue du Champ de Foire :**  
> alternat de circulation (longueur = 200 mètres)
- **avenue du Champ de Foire :**  
> maintien d'une voie de circulation
- **rue Camille Méraut entre la rue Henri Boulard et le boulevard de la Liberté :**  
> alternat de circulation
- **traversée de la rue Paul Besse et de l'avenue Jean Vacher :**  
> en demi-chaussée

Les plans de circulation de chaque zone sont disponibles sur le site internet de la ville.

Une fois ces travaux terminés dans la rue Camille Méraut, le projet de sécurisation, d'aménagement paysager, d'accessibilité et de réfection de cette voie pourra débuter.

## APERÇU DES ZONES DE TRAVAUX



Pour consulter les plans de circulation détaillés, rendez-vous sur le site internet de la ville.



## Porte de l'Horloge

Ces derniers temps, nous nous sommes interrogés sur l'échafaudage installé sur notre porte de ville. Une mise en sécurité nécessaire, aussi bien pour les couvreurs que pour les passants et la terrasse du café de l'Horloge.

Il convenait de prendre soin de cette vieille dame qui veille sur la cité depuis plus de 800 ans et de lui offrir **une nouvelle étanchéité à la jonction entre ses tours et son toit principal**. Des éléments appelés «noues» sont toujours une source de fuites et d'usure prématurée tant les parties nord sont sollicitées par les intempéries.

Ainsi, l'entreprise Battais-UTB, homologuée pour les travaux sur les monuments historiques est intervenue pour reprendre les structures basses des charpentes et, avec dextérité, pour réaliser les fonds de noue en cuivre ; tuiles et bardeaux de bois ont été remplacés pour réaliser des tranchis bien réajustés.

Le coût des travaux s'élève à 126 687,39€ financé par la ville à hauteur de 30%, subventionné par le Ministère de la culture (service des Monuments Historiques de la Direction Régionale des affaires Culturelles Centre-Val de Loire) à 40% et 30% sont inscrits au programme d'aide de la Communauté d'agglomération de Bourges Plus.



## Quartier des Malandries

La démolition des 41 logements collectifs restants, situés dans le quartier des Malandries, a été présentée par France Loire lors d'une réunion publique aux riverains.

Les travaux ont débuté mi-mai et se poursuivront jusqu'au mois de septembre avec notamment les phases de désamiantage et de démolition avant la remise en état du chantier. **Différentes techniques vont être utilisées pour minimiser les nuisances à proximité du chantier (bruit, poussière...).**

Pour toute question, les riverains peuvent contacter France Loire : [contact@franceloire.fr](mailto:contact@franceloire.fr) - 02.48.48.02.00

## Aménagements de la circulation

Pour ralentir la vitesse des usagers et sécuriser la voie, des aménagements de voirie sont testés pour la mise en place d'un sens unique de circulation dans deux rues de la ville : rue Marcel Fourré et rue du Gué Marin.

## Equipements LED

Deux nouvelles infrastructures sportives de la ville ont été équipées de dispositifs d'éclairage LED : le dojo municipal et le terrain de tennis extérieur.

**Montant de l'opération : 45 001,19 €**

Ces travaux sont financés par la municipalité et une demande de subvention de 50% du coût total de l'opération a été faite auprès de Bourges Plus.

## Esplanade Gaston Bernet

**Les travaux de l'aire touristique et de stationnement au bord du canal de Berry sont presque terminés.**

Les derniers aménagements sont en cours d'installation et permettront d'accueillir dans les meilleures conditions les visiteurs, vélotouristes, promeneurs, camping-caristes, pêcheurs et familles mehunoises.



## Maison éclusière

La rénovation de ce futur espace de petite restauration et d'information touristique avance. Un gérant a été retenu pour permettre une ouverture de l'établissement cet été.



## ■ Charte sur les devantures

Mehun, soutenue par Bourges Plus, conduit depuis plusieurs années un programme visant à maintenir et à améliorer la qualité de vie dans le cœur de ville, via le dispositif « Petites Villes de Demain ».

Compte tenu de la richesse patrimoniale et architecturale des immeubles et en particulier de leurs façades, ces derniers participent pleinement à l'image de marque et à l'attractivité du centre-ville. Les devantures commerciales et les terrasses qui les accompagnent sont des composantes majeures du paysage urbain. Chaque propriétaire et commerçant est un acteur responsable de la valorisation de son quartier et de son identité.

**Pour les accompagner davantage dans ce projet de revalorisation, un nouvel outil de sensibilisation et de conseil voit le jour : la charte sur les devantures commerciales, artisanales et les enseignes.**

Signé conjointement par Bourges Plus, Bourges (dans le cadre de leur opération « Action cœur de ville »), Mehun-sur-Yèvre et l'Architecte des Bâtiments de France, ce document a pour vocation d'être un outil synthétique de sensibilisation, de soutien et de conseil aux commerçants et artisans ainsi qu'à tout porteur d'un projet de création ou de rénovation d'un local commercial.

Il présente les bonnes pratiques à adopter sans pour autant se substituer aux différents règlements en vigueur (ex. PLU)



**L'objectif est de définir les mesures nécessaires à l'obtention d'une meilleure lisibilité de chaque commerce dans un centre-ville harmonisé :** travaux de rénovation, mise en valeur des atouts du patrimoine architectural local, modernisation des enseignes, choix des matériaux durables....

Afin d'atteindre une qualité d'ensemble, la charte prévoit ce qui est conseillé et ce qui est proscrit concernant les devantures et les enseignes notamment en termes de matériaux, de couleurs ou encore de types de stores et de fermetures. Elle rappelle également les obligations d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

La charte s'applique au centre-ville de Mehun-sur-Yèvre.

## ■ Dispositif d'aide à la rénovation des façades

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, à travers le programme « Petites Villes de Demain », Mehun-sur-Yèvre et l'agglomération Bourges Plus accompagnent financièrement les propriétaires, copropriétaires ou titulaires de baux commerciaux pour des opérations de ravalement de façades.

Ce dispositif vise à lutter contre la vacance des logements, à accroître l'attractivité du centre-ville, à améliorer le cadre de vie et permettra, in fine, de promouvoir la qualité architecturale et patrimoniale de la ville.

Cet accompagnement financier peut atteindre 50% du montant du coût des travaux (25% alloués par la ville et 25% par Bourges Plus) dans la limite de 10 000€.

Cette aide connaît un succès grandissant, comme en témoigne le nombre de demandes d'informations et de dossiers en cours d'élaboration.

Renseignements : 02.48.57.83.47

## ■ Poursuite de l'aménagement de la place du 14 Juillet

Les travaux de requalification du centre-ville ont notamment permis de transformer la place du 14 Juillet, la rendant plus accessible. Cette année, la commune a missionné le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Cher pour **réaliser une étude d'orientation d'aménagement concernant le trottoir non aménagé, située en face de la place du 14 juillet, le long de la RD2076** (voir la zone en rouge sur le plan).



Les orientations proposées devront répondre à plusieurs enjeux spécifiques à cette zone :

- assurer l'accessibilité des trottoirs pour tous
- structurer le stationnement des véhicules
- aménager une bande cyclable
- créer des espaces végétalisés
- harmoniser ce lieu avec le reste de la place.

Tout en poursuivant l'amélioration du cadre de vie des mehunois, ce projet intégré au programme de redynamisation « Petites Villes de Demain » vise à renforcer l'attractivité de la place en incitant les usagers de la départementale à faire une halte dans le centre-ville.

## Rencontre avec des entreprises mehunoises

Afin de maintenir les liens avec le tissu économique local, une nouvelle rencontre conviviale autour d'un café a été organisée vendredi 25 avril dernier. Cet événement a permis aux employeurs du territoire de se rencontrer et d'échanger sur leur problématique de recrutement.

Au cours de cette réunion, ils ont bénéficié de présentations de collectifs d'employeurs et d'associations pouvant répondre à ces problématiques. Cette matinée d'échange s'est clôturée par la présentation d'un dispositif d'aide au recrutement élaboré par France Travail : la Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI).



## Forum des Métiers et de l'Emploi

Le service emploi et la mission locale, antenne de Mehun-sur-Yèvre, **organisent une nouvelle édition du Forum des Métiers et de l'Emploi le mardi 25 novembre 2025**. À cette occasion, des entreprises locales et des centres de formation seront présents pour faire découvrir des métiers qui recrutent.

L'entrée est libre et ouverte à tous, de 15h30 à 18h au centre socioculturel André Malraux.

**FORUM**  
des  
**Métiers**  
et de  
**l'Emploi**

ENTRÉE LIBRE

Des entreprises locales recrutent !  
Venez découvrir leurs métiers !

**MARDI 25 NOVEMBRE 2025**

**15H30 - 18H00**

## Aide au permis de conduire

Le permis de conduire joue un rôle crucial dans la mobilité et constitue un atout essentiel pour accéder à l'emploi ou à la formation. Toutefois, le coût lié à la préparation à la conduite peut être difficile à supporter pour certains. **C'est pourquoi la municipalité a mis en place, depuis plusieurs années, une aide spécifique intitulée «aide municipale au permis de conduire B/VL» pour soutenir et faciliter l'accès au parcours d'obtention du permis.**

Cette aide a pour objectif de financer l'inscription à une formation de conduite payante, dispensée par un établissement agréé, en vue d'obtenir pour la première fois le permis de conduire de catégorie B. Elle peut être accordée sous certaines conditions aux Mehunois âgés de 16 à 25 ans, ainsi qu'à ceux en situation de demande d'emploi ou d'insertion professionnelle. **Le règlement de cette aide, précisant les conditions d'éligibilité, est disponible sur le site internet de la ville.**

Renseignements : Service emploi - 02 48 57 06 24  
accueil.service.emploi@ville-mehun-sur-yevre.fr

## Représentation théâtralisée

Neuf jeunes, en démarche d'insertion professionnelle dans le cadre de leur Contrat d'Engagement Jeunes avec la Mission locale, **ont créé une pièce de théâtre commémorant les 80 ans de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, présentée en avril dernier.**

Ce travail conséquent rend hommage aux personnes ayant vécu durant cette période historique à travers la retranscription de leurs témoignages. Ils ont rencontré une quinzaine de personnes : des résidents de l'EHPAD mehunois « Le Rayon de Soleil », des bénéficiaires du CCAS, des membres de la Maison de Janine et des Anciens Combattants.

Ils ont écrit les textes et créé la mise en scène avec l'aide d'Aurore PACE et sa compagnie, afin de construire ce projet. Une centaine de personnes (dont une vingtaine d'élèves de CM2 de l'école du Château) a profité de cette représentation qui a reçu un grand succès. Les jeunes ont été félicités par les spectateurs et notamment les personnes qui avaient témoigné et qui ont été touchées par cette retranscription.

L'EHPAD les a d'ailleurs sollicités pour une nouvelle représentation au sein de son établissement afin que tous les résidents puissent apprécier le spectacle.



## ■ Petite enfance

**Pour offrir aux Mehunois un véritable service « petite enfance » la commune conventionne avec le Service Petite Enfance de la communauté de communes des Terres du Haut de Berry.**

À ce titre, la collectivité participe chaque année financièrement aux coûts des services proposés. Ainsi et à titre indicatif pour l'année 2025 le montant de la participation octroyée s'élève à 142 800 €.

**Les familles mehunoises ont accès ainsi à trois structures** situées rue du Chemin Vert à Allouis, en face de l'Espace Loisirs de Mehun-sur-Yèvre :

- **Le Relais Petite Enfance**
- **La crèche « À petits Pas »**
- **Le Lieu d'Accueil Enfants Parents.**

### Le Relais Petite Enfance :

Ce lieu est conçu pour être un **espace d'information, de rencontres et d'échanges pour les parents à la recherche d'un mode de garde ou parents employeurs ainsi que pour les assistantes maternelles agréées.**

Il offre :

- pour les parents et futures parents, un espace d'informations gratuites sur les différents modes d'accueil et les services à destination des enfants, les prestations, les droits et les démarches en tant qu'employeur.
- pour les assistants maternels, un point d'information gratuit sur leurs droits et devoirs. Un soutien et un accompagnement dans la pratique quotidienne et la professionnalisation. Des rencontres sont également organisées pour leur permettre d'échanger sur leurs expériences.
- des temps d'accueil collectifs favorisant l'éveil et la socialisation des enfants accueillis par des assistants maternels et ce jusqu'à 4 ans.

### La crèche « À Petit Pas »

Cet espace de **garde collective accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans.** Seize « berceaux » sur 26 sont réservés pour les familles mehunoises. La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et propose différents modes d'accueil :

- régulier : les jours et amplitudes horaires sont définis à l'avance
- occasionnel : les jours et horaires varient et ne sont pas connus lors de l'inscription
- en urgence : Pour les demandes imprévues (sur 15 jours maximum)

Les enfants sont accueillis et encadrés par une équipe de professionnels de la puériculture :

- éducatrices de Jeunes Enfants
- auxiliaires de puériculture
- assistantes petite enfance
- agents techniques

Les tarifs appliqués sont basés sur les ressources de l'année N-2 et selon les barèmes de la CAF.

### Le Lieu d'Accueil Enfants Parents :

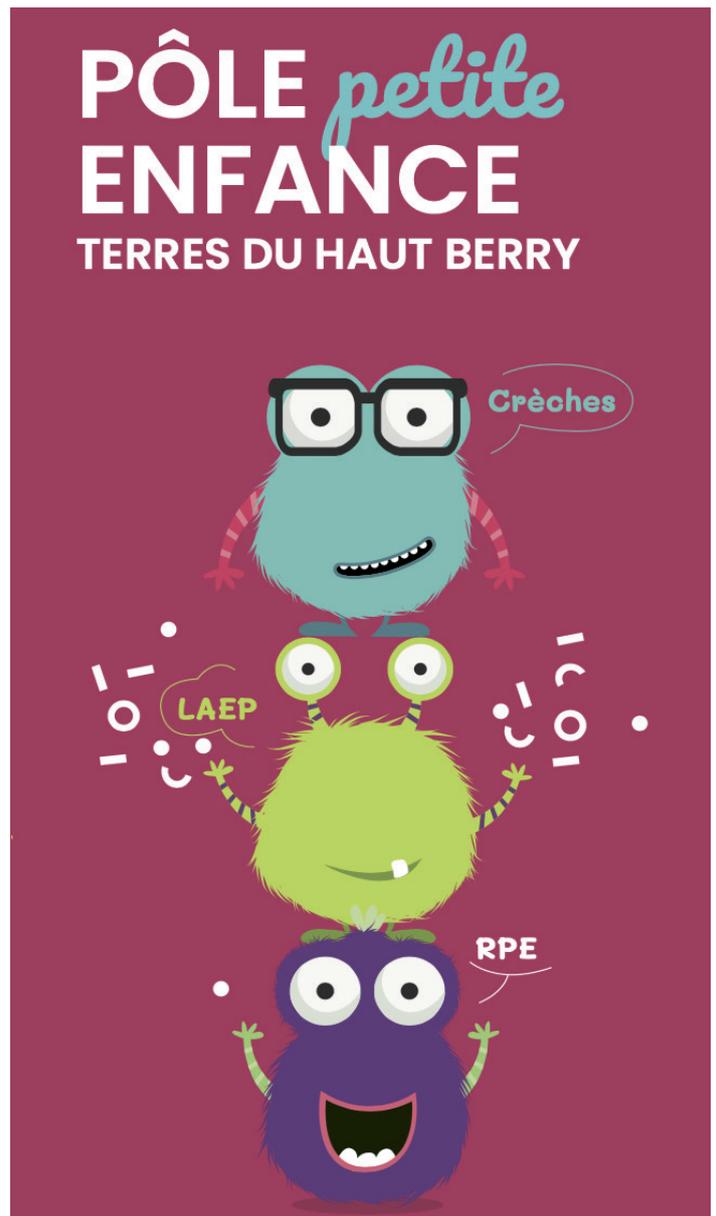
Ce service gratuit, **destiné aux futurs parents et à leurs enfants âgés de 0 à 4 ans, offre :**

- un lieu d'accueil, de jeux, d'éveil et d'épanouissement des enfants
- un espace d'écoute, de parole et de soutien aux parents
- des opportunités d'échange entre parents, enfants, professionnels

Ce lieu permet également aux enfants de s'acclimater à la vie en collectivité, de rompre l'isolement des familles tout en favorisant l'apprentissage de l'autonomie.

**Pour bénéficier de ces services, les familles mehunoises peuvent se renseigner directement auprès de ces structures :**

- Relais Petite Enfance : 02 48 20 51 74 / 06 31 95 46 33 rpe@terresduhautberry.fr
- Crèche « À Petit Pas » et Lieu d'Accueil Parents Enfants – 02 48 57 10 11 – crecheapetitspas@terresduhautberry.fr
- Sur le site internet [www.terresduhautberry.fr](http://www.terresduhautberry.fr)



## ■ Séjour d'été

Durant les vacances d'été, **l'équipe du Centre de Loisirs accueillera les enfants de 3 à 17 ans du 7 juillet au 26 août**. Deux thèmes seront proposés :

- du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août « Voyage à travers les époques de la Préhistoire, l'Antiquité aux Temps modernes »
- du 4 au 26 août « Les 4 éléments : l'eau, le feu, la terre et l'air »

Cette année, **deux mini camps sont organisés pour les enfants inscrits au Centre de Loisirs, sous réserve de places disponibles :**

- le premier autour du sport, pour les CM2 et adolescents
- le second sur le thème de la nature, pour les CE2 et CMI.

Le programme des activités des séjours d'été et mini-camps est consultable sur l'Espace Famille dans la rubrique « Documents à télécharger ».

Renseignements : 02 48 57 19 19  
service.enfance@ville-mehun-sur-yevre.fr



## ■ Voyage scolaire

Les 50 élèves de grande section de maternelle des écoles de la ville se sont rendus au parc zoologique de Beauval. Une visite offerte chaque année par la municipalité.



## ■ Cross du collège

Suite à son annulation pour raisons climatiques en octobre, le cross a eu lieu le 6 mai 2025. Avec des conditions idéales, tous les élèves ont pu parcourir les 1700 mètres de course sous le regard de nombreux parents présents venus les supporter dans cet effort physique et intense.

### Un fonctionnement bien rôdé

Les élèves du collège ainsi que ceux d'écoles environnantes ont pu participer aux six courses proposées par les enseignants d'éducation physique et sportive, accompagnés de membres de la communauté éducative.



### Un moment festif et joyeux

Tous les enfants ont pu s'échauffer dans la joie et la bonne humeur avec leurs professeurs. Une « chenille » humaine a accompagné cet entraînement en musique. La remise des récompenses a clôturé cet après-midi sportif en récompensant les athlètes du jour.

Félicitations aux coureurs, aux enseignants, aux membres de la communauté éducative, aux parents bénévoles et supporters, aux élèves dispensés venus encourager ou participer d'une manière ou d'une autre, aux membres de la municipalité présents directement ou indirectement.



## ■ Forum des associations

**Le forum des associations aura lieu le samedi 6 septembre 2023 de 10h à 18h au centre socioculturel André Malraux.** L'occasion pour des associations mehunoises de présenter leurs offres au public et pour les visiteurs de s'inscrire à de nouvelles activités. Le programme de cet événement et la liste des associations participantes seront communiqués sur le site internet de la ville.

Renseignements : 02 48 57 02 03  
nathalie.audry@ville-mehun-sur-yevre.fr

## ■ Ronde des Dormeux

Le 13 avril, la RAMY a organisé sa 8<sup>ème</sup> « Ronde des Dormeux », randonnée cyclotouriste route et VTT, sous la tutelle de la Fédération Française de Cyclotourisme. Centre trente-cinq licenciés des différents clubs du département et amateurs se sont élancés sur les différents circuits proposés, malgré une météo maussade. Un ravitaillement commun, en forêt d'Allogny, a permis aux participants d'échanger autour de la pratique du vélo sous toutes ses formes avant de poursuivre leur balade. Pour conclure cette sympathique rencontre, le verre de l'amitié a été partagé au foyer Jacques Badou.



## ■ Une mehunoise vice-championne de France de pêche

Viviane RATELET a remporté la deuxième place parmi les 38 participantes du championnat de France féminin de pêche qui s'est déroulé à Creutzwald (57) fin mai. Une compétition de haut niveau puisqu'elle a affronté des membres de l'équipe de France participant à des concours de niveau mondial. Félicitations !



## ■ Marathon du Cher

**La deuxième édition de cet événement sportif aura lieu le 12 octobre 2025 et ralliera la ville de St Doulichard à celle de Vierzon.** Trois parcours seront proposés : le marathon au départ de St Doulichard, le semi-marathon au départ de Mehun-sur-Yèvre et le 10km au départ de Foëcy. **À Mehun-sur-Yèvre, le départ de l'épreuve de semi-marathon aura lieu place du Général Leclerc et empruntera l'itinéraire suivant pour rejoindre le canal de Berry :**

- rue Catherine Pâteux
- rue Jeanne d'Arc vers la rue Gilbert Demay
- avenue du Général de Gaulle (jusqu'à l'allée du Rang des Noyers)
- chemin de la Tour des Champs
- passage en bas des douves
- jardins du duc Jean de Berry
- rue des Grands Moulins
- rue de la Gargouille vers la rue Pasteur
- rue Jeanne d'Arc jusqu'aux berges du Canal

Des animations sportives et musicales seront proposées en parallèle de l'événement.

Plus d'informations : [www.marathonducher.fr](http://www.marathonducher.fr)

## ■ Stage découverte Canoë-Kayak

Le club mehunois organise des semaines de découverte du canoë-kayak, dans les jardins du duc Jean de Berry, pour les jeunes de 6 à 16 ans. Ils découvriront les différentes embarcations et techniques de navigation. La semaine est clôturée par une descente du Cher avec pique-nique.

Dates : du 07 au 11 juillet ; du 15 au 18 juillet ; du 4 au 8 août .

Inscriptions : [ckcm.e-monsite.com](http://ckcm.e-monsite.com) ou 06 82 06 54 22

## ■ Ping-Pong à l'EHPAD

Une table de ping-pong a été offerte par la Ligue de Tennis de Table à l'EHPAD «Le Rayon de Soleil».

Ce fut l'occasion de remercier la Conférence des Financeurs et le Conseil Départemental du Cher, représenté par Christian GATTEFIN, d'avoir retenue pour 2025 le dossier du Comité Départemental du Cher, représenté par Marie-Noëlle THOMAS et Daniel SAMBOL, pour des activités autour du Tennis de Table auprès des résidents d'EHPAD.

Le Cercle Pongiste Mehunois est acteur de tous ces possibles grâce aux interventions, tous les 15 jours, de son éducateur Jonathan ROGER auprès des résidents.



## Inscriptions

Le Pôle d'Enseignement Artistique de Mehun-sur-Yèvre accueillera les élèves pour la rentrée 2025 à partir du lundi 15 septembre. **Les inscriptions aux divers enseignements artistiques proposés auront lieu au secrétariat de l'établissement :**

- mardi 2 septembre de 14h à 19h
- vendredi 5 septembre de 14h à 19h
- mercredi 10 septembre de 14h à 19h

Le samedi 6 septembre, les inscriptions seront également possibles sur le stand du Forum des Associations, de 10h à 18h au centre socioculturel André Malraux.

Des portes ouvertes auront lieu le lundi 8 et le mardi 9 septembre pour présenter les instruments et pratiques enseignées. Des précisions seront communiquées sur le site internet de la ville.

Les documents sont à télécharger sur l'espace famille.

## Référent inclusion

Dans l'optique de **rendre la culture plus accessible à tous, la municipalité et l'équipe pédagogique du Pôle d'Enseignement Artistique se mobilisent pour l'accueil des élèves ayant des difficultés d'apprentissage, un handicap visible ou invisible, une maladie invalidante...**

Une «référente inclusion», Florence LORGNIER a été choisie parmi les professeurs de l'établissement. Elle accueille les familles pour étudier les situations aux besoins spécifiques et proposer des solutions personnalisées :

- aménagement du lieu
- organisation du rythme des études
- adaptation des évaluations et examens, des outils pédagogiques...

Les familles et élèves concernés peuvent contacter le secrétariat afin de prendre rendez-vous.



## Programme des animations musicales

### • Samedi 28 juin - 17h

Concert des chorales «Voca-Song» de Mehun et « Les Insolites » de Lury-sur-Arnon.

*Collégiale Notre-Dame*



VOCA'SONG - MEHUN-SUR-YÈVRE

## CONCERT DE CHORALES

LES INSOLITES - LURY SUR ARNON



17H

COLLÉGIALE NOTRE-DAME

MEHUN-SUR-YÈVRE

### • Samedi 11 octobre - 11h et 15h

Projet « Voyage », représentation théâtralisée sur le thème du voyage par la compagnie Pace autour du livre « Le Baron de Münchhausen », animation musicale et illustration par les élèves du Pôle d'Enseignement Artistique en collaboration avec la bibliothèque municipale Alain-Fournier, subventionné par le Département du Cher.

*Bibliothèque municipale Alain-Fournier*

### • Dimanche 12 octobre - 16h

Concert de l'Harmonie de Mehun-sur-Yèvre  
*Centre socioculturel André Malraux*

### • Samedi 6 décembre - 20h

Concert au profit du Téléthon, par l'Harmonie municipale et les élèves d'ensembles du Conservatoire de Mehun.

*Centre socioculturel André Malraux*

### • Mardi 16 décembre - 19h

Audition de Noël des classes d'éveil, de formation musicale et des chorales enfants du Conservatoire avec la participation des élèves de l'école municipale d'arts plastiques.

*Centre socioculturel André Malraux*

## ■ Exposition Bourges Contemporain

**Du 14 juin au 21 septembre 2025, une nouvelle déambulation artistique est proposée dans le cadre du programme Bourges Contemporain.**

Parmi les 11 sites culturels participants, **le Pôle de la porcelaine de Mehun-sur-Yèvre accueille une nouvelle exposition : « Waiting rooms – en attendant la métamorphose », d'Arman MÉLIÈS.**

Depuis près de 30 ans, ce musicien dessine. Entre deux séances d'enregistrement, à toute heure, il remplit de ses obsessions vaguement végétales, des petits formats sur papier.

Rien de très savant, ni de très technique. Des lignes, très fines pour la plupart, réalisées à l'encre noire (où se mêlent parfois quelques taches de peinture), qui nécessitent néanmoins de l'application et du temps. Une façon presque enfantine de dilater le temps, à moins qu'il ne s'agisse de l'accélérer.

Certains y verront une proximité avec les dessins automatiques, voire médiumniques (en communication avec les esprits), de Laure PIGEON ou Victorien SARDOU, d'autres des motifs floraux ou aquatiques.

Pour Arman, il s'agit avant tout de suspendre le temps, sans but, sans discours, en attendant la seconde d'après et ce qui vient avec.

Les dessins de sa collection seront visibles lors de la visite au Pôle de la porcelaine.

Plus d'informations :

<https://devenir.art/agenda/evnement/exposition-arman-melies/>



## ■ Marché semi-nocturne

Le Comité des Fêtes organise son marché semi-nocturne sur la place du Général Leclerc de 17h à 23h le dimanche 10 août.

Producteurs et artisans locaux, karaoké géant, animations pour enfants, buvette...

## ■ Les rendez-vous «Di(vin)s»

Cet été, l'AD2t propose de partir à la découverte des appellations de Menetou-Salon, Quincy et Reuilly, à travers des soirées alliant balades guidées et dégustations de vin commentées pour découvrir des lieux emblématiques de la région.

Ces rendez-vous durent en moyenne 1h30, en petits groupes intimistes pour une expérience privilégiée.

Cette année, 10 rendez-vous, 10 lieux, 10 ambiances uniques !

**Deux rendez-vous «Di(vin)s» sont proposés à Mehun-sur-Yèvre, sur inscription** via le site internet de Berry Province :

- samedi 28 juin à 18h au Pôle de la porcelaine
- vendredi 8 août à 18h au château Charles VII

Tarifs :

- adulte - 20€/pers
- enfant (6/10 ans inclus) - 10€/pers



## ■ Festivités du 14 juillet

À l'occasion de la Fête Nationale, **la ville de Mehun-sur-Yèvre convie l'ensemble des Mehunois aux festivités le lundi 14 juillet.**

Dès 10h45, les sapeurs-pompiers, les anciens combattants, les gendarmes et les élus se réuniront pour le traditionnel défilé dans la ville au départ de la place du 14 juillet.

La soirée débutera **à 22h avec la traditionnelle retraite aux flambeaux**, au départ du Centre socioculturel André Malraux. Le défilé rejoindra la place du Général Leclerc, où les participants pourront profiter d'une **ambiance musicale animée par un DJ** et se restaurer à la **buvette tenue par le Comité des fêtes.**

**À 23h, un feu d'artifice sera donné en l'honneur de la Rosière 2025, Noëly SCHAEVERBEKE, dans la prairie du château.**

## ■ Exposition du concours photo

Douzes photos ont été sélectionnées dans le cadre du concours annuel sur le thème « Au cœur de la nature ».

Le jury a récompensé trois participants dans chacune des catégories.

Les clichés sont à découvrir durant tout l'été sur la place du 14 juillet.

Crédit photo :

Corentin BALAND - 1<sup>er</sup> prix Cat. Adulte «L'élégance des restes».



## ■ Journées Européennes du Patrimoine

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le musée Charles VII ouvre gratuitement les portes de ses deux sites, **les samedi 21 et dimanche 22 septembre 2025**. Une belle opportunité de (re)découvrir les richesses culturelles de la ville à travers une programmation variée, accessible à tous. Le programme détaillé sera disponible sur la page Facebook de la ville et le site internet.

## ■ Crime au château

La visite guidée du château Charles VII tourne au drame quand le corps d'une personne est retrouvé. Un meurtre a été commis ! Les participants deviennent alors les témoins d'un crime qu'ils doivent résoudre. Humour, suspense et comédie, deux heures d'émotions garanties le temps d'une soirée dans cette « murder party made in berry » !

**La prochaine soirée aura lieu le 11 octobre à 18h. Inscription sur le site internet de la Route Jacques Cœur.**

## ■ Mehun, ville étape de la Via Ligeria

La Via Ligeria est une voie de raccordement à la via Francigena, chemin de pèlerinage historique. Elle permet aux pèlerins de l'Ouest et du Centre de la France, de rejoindre Rome depuis Nantes en suivant une partie de la Loire. **Mehun-sur-Yèvre est désormais reconnue comme l'une des villes étapes de ce pèlerinage** de 2 100km au même titre que Tours, Bourges ou La Charité-sur-Loire.



## ■ Congrès des 100 Plus Beaux Détours

Le maire a participé au 25<sup>ème</sup> congrès de l'association des « 100 Plus Beaux Détours » à Avallon dans l'Yonne. L'occasion pour les 150 participants d'échanger leurs expériences sur différents thèmes comme les fêtes locales, le mécénat et le parrainage, les marchés et le tourisme... Ce label est un atout pour la promotion de la ville. Il renforce sa visibilité et son attractivité touristique au niveau national grâce aux supports de communication mis en œuvre par l'association.

**La 27<sup>e</sup> édition du guide des « 100 Plus Beaux Détours », réalisée avec l'expertise de Michelin, est offerte dans les offices de tourisme du réseau.**



## ■ Les Jardins en Fête

Le festival «Les Jardins en Fête» revient cette année avec une série de **concerts gratuits organisés les dimanches 10, 17, 24 et 31 août à 17h, au cœur des jardins du duc Jean de Berry.**



### Dimanche 10 août - Ce matin là

Concert de musique de Variété, Jazz et Musette des années 30 aux années 60. Laissez vous emporter par l'ambiance intemporelle des plus belles chansons du siècle dernier interprété par Brigitte LECOQ et ses trois musiciens. Retrouvez l'émotion d'Édith PIAF, de Juliette GRÉCO, Cora VAUCAIRE, Pia COLOMBO... ou encore de MONTAND, AZNAVOUR, TRENET et les grands interprètes qui ont marqué les époques.

### Dimanche 17 août – Musique Vivante à Mehun

Et si la musique de Mozart devenait le terrain d'un jeu joyeux et raffiné, comme au XVIII<sup>e</sup> siècle ?

Ce concert moderne et interactif proposé par l'association Musique Vivante à Mehun pour ses 30 ans plonge les spectateurs dans l'univers du génie autrichien, avec une mise en scène originale qui invite petits et grands à participer.

Un moment convivial et intelligent, à savourer sans modération.

### Dimanche 24 août - Arman MÉLIÈS

Auteur-compositeur-interprète à l'univers singulier, Arman Méliès emporte son public dans un voyage musical en écho à son exposition visible au Pôle de la Porcelaine dans le cadre du programme Bourges Contemporain.

Depuis 2004, Arman MÉLIÈS a sorti 10 albums (le dernier en date, « Ambrosia », vient de paraître) et a écrit et joué pour d'autres artistes tels que Alain Bashung, H.F. Thiéfaine ou encore Daniel Auteuil. Fort de ses multiples expériences, Arman MÉLIÈS s'est construit un patronyme solide dans le monde de la création française et la réputation d'un artiste inclassable, capable d'enchaîner un album orchestral bercé d'électronique avec des compositions folk-rock, intimes ou flamboyantes.

### Dimanche 31 août - L'Harmonie Départementale

L'Harmonie Départementale, nouvellement créé rassemble une trentaine de musiciens passionnés venus de tout le territoire. Cette formation a choisi de proposer son premier concert à Mehun-sur-Yèvre. Elle clôturera le festival des Jardins en Fête avec un programme festif et généreux : un répertoire éclectique mêlant grands classiques, musiques de films et compositions contemporaines.

## JUIN

**07 juin > 15 juillet**

Exposition

«Forêt disparue III»

Bibliothèque municipale Alain-Fournier

**14 juin > 21 septembre**

Exposition

« Waiting Rooms, en attendant la métamorphose »

dans le cadre de Bourges Contemporain

Pôle de la porcelaine

**28 juin - 17h**

Concert

par la chorale municipale « Voca'Song »

et la chorale « Les Insolites »

Collégiale Notre-Dame

**28 juin - 18h**

Les rendez-vous Di(vin)s

par l'AD2T et la Municipalité

Pôle de la porcelaine

sur inscription

**29 juin**

Brocante

par le Cercle Pongiste Mehunois

Boulevard de la Liberté

## JUILLET

**01 juillet - 18h30**

Conseil municipal

Salle du Conseil

**05 juillet - 8h30 > 12h30**

Marché de producteurs locaux

Place du 14 juillet

**14 juillet - 11h**

Défilé

Départ Place du 14 juillet

**14 juillet - 22h**

Retraite aux flambeaux

Départ Place du 14 juillet

Bal et feu d'artifice

Place du Général Leclerc

**20 juillet**

Journée nationale

à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux «justes» de France

Place Claude Debussy

**30 juillet**

Clôture de l'exposition

« Les pinceaux de Josette »

par le musée Charles VII

Pôle de la porcelaine

## AOÛT

**02 août - 08h30 > 12h**

Marché de producteurs locaux

Place du 14 juillet

**08 août - 18h**

Les rendez-vous Di(vin)s

par l'AD2T et la Municipalité

Château musée Charles VII

sur inscription

**08 août**

Ouverture de l'exposition

« Coulevre, une manufacture

à découvrir »

par le musée Charles VII

Pôle de porcelaine

**10 août - 17h**

Concert les Jardins en fête

«Ce matin là»

par la Municipalité

Jardins du duc Jean de Berry



**10 août - 17h > 23h**

Marché semi-nocturne

par le Comité des fêtes

Place du Général Leclerc

**17 août - 17h**

Concert les Jardins en fête

Musique Vivante à Mehun

par la Municipalité

Jardins du duc Jean de Berry



**24 août - 15h > 18h**

Démonstration de judo

par le Judo Club de Mehun

Jardins du duc Jean de Berry

**24 août - 17h**

Concert les Jardins en fête

Arman MÉLIÈS

par la Municipalité

Jardins du duc Jean de Berry



**15 août > 24 août**

Stage de musique de chambre

par l'association Musique Vivante à Mehun

**29 août - 14h30 > 18h30**

Collecte de sang

par l'Association pour le don de

sang bénévole

Centre socioculturel André Malraux



**31 août - 17h**

Concert les Jardins en fête

L'Harmonie Départementale

par la Municipalité

Jardins du duc Jean de Berry



## SEPTEMBRE

**06 septembre - 8h30 > 12h30**

Marché de producteurs locaux

Place du 14 juillet



**06 septembre - 10h > 18h**

Forum des associations

par la Municipalité

Centre socioculturel André Malraux

**14 septembre**

25<sup>ème</sup> Grande Brocante

par l'Olympique Mehunois Handball

Boulevard de la Liberté

**18 septembre - 14h**

Goûter

par l'Amicale des Anciens

Centre socioculturel André Malraux

**20 > 21 septembre**

Journée du Patrimoine

par le musée Charles VII

Pôle de la porcelaine et Château Charles VII

**21 septembre**

Clôture de l'exposition

« Waiting Rooms »

dans le cadre de Bourges contemporain

Pôle de la porcelaine

**23 septembre - 18h30**

Conseil municipal

Salle du Conseil

**23 septembre > 26 novembre**

Exposition « Motus »

Bibliothèque Alain-Fournier

**25 septembre - 18h**

Journée nationale d'hommage aux

harkis et autres membres des formations

supplétives

Place du Souvenir Français

**27 septembre - 15h**  
**Chasse aux trésors**  
 dans le cadre de « Faites de l'écologie »  
 par Bourges Plus  
 Jardins du duc Jean de Berry

## OCTOBRE

**03 octobre - 14h > 19h**  
**05 octobre - 9h > 18h**  
**Bourse aux livres**  
 par Encouragement du Dévouement  
 Centre socioculturel André Malraux

**04 octobre - 8h30 > 12h30**  
**Marché de producteurs locaux**  
 Place du 14 juillet

**04 octobre - 9h30 > 13h**  
**Animation «Biblis en folie»**  
 Bibliothèque municipale Alain-Fournier

**11 octobre - 11h et 15h**  
**Projet voyage**  
 par la bibliothèque, le Pôle d'Enseignement  
 Artistique et le Département  
 Bibliothèque Alain-Fournier

**11 octobre - 18h**  
**Crime au château**  
 par la Municipalité  
 et la Route Jacques Cœur  
 Place du Général Leclerc  
*sur inscription*

**11 octobre - 20h**  
**Concert**  
 par l'Harmonie de Mehun  
 Centre socioculturel André Malraux

**12 octobre - 9h30**  
**Marathon du Cher**  
 par le Département du Cher  
 et la Municipalité  
 Départ du semi-marathon  
 place du Général Leclerc



**16 octobre - 14h**  
**Goûter**  
 par l'Amicale des Anciens  
 Centre socioculturel André Malraux

**19 octobre**  
**Fermeture du camping municipal**



Suivez l'actualité et les alertes  
 de Mehun-sur-Yèvre avec l'application  
 gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur  
[app.panneaupocket.fr](http://app.panneaupocket.fr)

Disponible gratuitement sur



© PanneauPocket

**24 octobre - 14h30 > 18h30**  
**Collecte de sang**  
 par l'Association pour le don de sang  
 bénévole  
 Centre socioculturel André Malraux



## NOVEMBRE

**01 novembre - 8h30 > 12h30**  
**Marché de producteurs locaux**  
 Place du 14 juillet

**01 novembre - 10h**  
**Journée du Souvenir Français**  
 Place du Souvenir Français

**02 novembre**  
**Fermeture du musée Charles VII**

**08 novembre > 20h**  
**09 novembre > 14h**  
**Rifles**  
 par le Basket Club de Mehun  
 Centre socioculturel André Malraux

**11 novembre - 12h**  
**Repas des Anciens**  
 par la Municipalité et le CCAS  
 Centre socioculturel André Malraux  
*sur inscription*

**11 novembre - 10h**  
**Commémoration de l'Armistice**  
 1918 hommage rendu à tous les «Morts  
 pour la France»  
 Place Jean Manceau

**16 novembre - 15h**  
**Conférence**  
 par GHAMY  
 Espace Maurice Genevoix

**20 novembre - 14h**  
**Goûter des anciens**  
 par l'Amicale des Anciens  
 Centre socioculturel André Malraux

**25 novembre - 15h30 > 18h**  
**Forum des Métiers et de l'Emploi**  
 par la Municipalité  
 Centre socioculturel André Malraux

**28 novembre - 18h30**  
**Lancement des Illuminations**  
 Place Pillivuyt

## DÉCEMBRE

**02 décembre - 18h30**  
**Conseil municipal**  
 Salle du Conseil

**05 décembre - 16h**  
**Journée nationale d'hommage**  
 aux morts de la guerre d'Algérie et des  
 combats du Maroc et de la Tunisie  
 Place du Souvenir Français

**06 décembre - 8h30 > 12h30**  
**Marché de producteurs locaux**  
 Place du 14 juillet

**06 décembre - 9h > 12h30**  
**Téléthon**  
 Place Pillivuyt



**06 décembre - 20h**  
**Concert téléthon**  
 par l'Harmonie de Mehun  
 Centre socioculturel André Malraux

**7 décembre**  
**Rifles**  
 par l'ACPG  
 Centre socioculturel André Malraux

**11 décembre - 12h**  
**Repas**  
 par l'Amicale des Anciens  
 Centre socioculturel André Malraux

**16 décembre - 18h30**  
**Audition de Noël**  
 par le Conservatoire de musique  
 Centre socioculturel André Malraux

**20 décembre - 16h > 21h**  
**21 décembre - 10h > 18h**  
**Marché de Noël**  
 par le Comité des Fêtes  
 Centre socioculturel André Malraux

Les informations de l'agenda peuvent  
 être susceptibles de modifications une  
 fois le magazine publié.  
 Consultez l'agenda complet et à jour  
 sur le site de la ville.



### Contact Presse

Pour les demandes de parution  
 dans le Berry Républicain,  
 contacter le correspondant presse :

**Jade DOS SANTOS**  
**07 83 94 41 05**

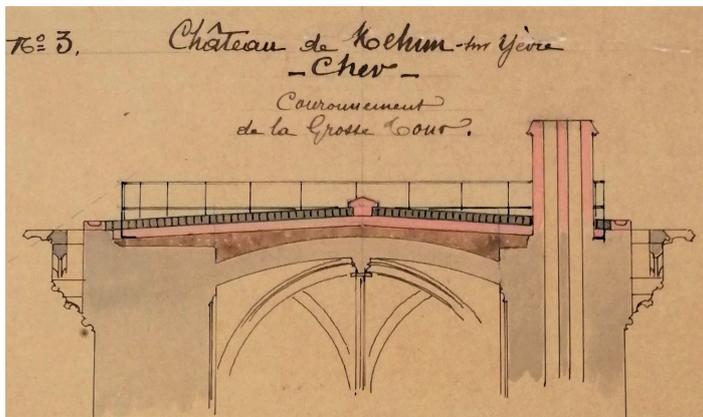
[jadedossantos18500@gmail.com](mailto:jadedossantos18500@gmail.com)

## ■ Terrasse du château

Un lourd dossier concernant la réfection en étanchéité de la terrasse sommitale de la tour du château-musée Charles VII avance en tenant compte des solutions complexes à déployer pour cette restauration.

Suite à différentes recherches, une synthèse historique a été présentée aux élus et aux Monuments historiques. Un architecte du patrimoine a été désigné et avant qu'il ne puisse rendre ses conclusions, des sondages de contrôle sur l'état des structures ont été opérés.

Des règles spécifiques à la conservation des travaux antérieurs de restauration nous obligent à conserver la terrasse sous-jacente en pavés, réalisée à l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle par l'architecte Georges DARCY.



Dessin de Georges Darcy, 1887, portant sur la modification de son premier projet avec la création de la terrasse pavée.

Les éléments retrouvés confirment la découverte réalisée grâce à des photographies anciennes. Des solutions modernes et adaptées vont permettre de remettre ce patrimoine caché en valeur.



Une famille en promenade, vers 1947/50, la terrasse initiale avant ses recouvrements modernes, inesthétiques et inadaptés.

## ■ Exposition «Très Riches Heures» au musée Condé du château de Chantilly

Cette année, une exposition incontournable vient d'être inaugurée au château de Chantilly. Ce musée abrite l'un des manuscrits les plus exceptionnels au monde : «les Très Riches Heures du duc de Berry», au cœur desquelles une représentation du château de Mehun est peinte dans une miniature d'une étonnante verticalité.

Le duc d'Aumale, acquéreur de l'ouvrage au XIX<sup>e</sup> siècle a tenu à ce que ses œuvres soient intrinsèquement attachées au château, c'est pour cela que l'exposition se déroule dans le lieu même de la conservation de l'ouvrage.

Pour la première fois, tous les livres d'«Heures» commandés par le prince sont rassemblés. Le gisant en marbre et des statues, ainsi que « Le sommeil des Apôtres » et des pleurants du tombeau conservés à Bourges, appuient les explications.

### Deux des plus beaux carreaux de pavement mis au jour lors des fouilles archéologiques du château de Mehun viennent compléter cet ensemble remarquable.

Fabriqués à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle suivant des techniques arabo-espagnols, ils représentent l'ours et le cygne. Animaux emblématiques du prince qui, associés à son mot «Le temps viendra», formaient une devise complexe que l'on retrouve régulièrement dans les manuscrits.

À la mort des artistes et du prince, le livre et ses feuillets sont inachevés et ont probablement été conservés un temps dans la «bibliothèque» du château de Mehun. C'est Jean COLOMBE de Bourges qui a terminé l'ouvrage. Comprenez ainsi pourquoi l'école de dessin de notre cité porte son nom...

## ■ Toujours des donations au musée Charles VII – Pôle de la porcelaine

Les héritiers d'une famille mehunoise, impliquée tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle dans la fabrication de porcelaines d'exception, ont souhaité donner au musée de la ville quelques pièces remarquables.

Il s'agit de deux grands plats en céladon et pâte d'application réalisés pour l'Exposition universelle de 1867, d'un service à dessert décoré de chinoïseries (v. 1870) et de quelques pièces d'un service festonné en bleu de four, orné de motifs en or mat, offert vraisemblablement lors d'un mariage en 1898.

Toutes ces œuvres intègrent les collections du musée et complètent les études en cours. Le service bleu est actuellement présenté au cœur de l'exposition «Trésors cachés».

À découvrir sans tarder au musée Charles VII – Pôle de la porcelaine.

Agir ensemble  
**POUR UN AVENIR DURABLE**

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le Mehunmag du mois de juin, chaque année évoque le budget voté quelques semaines auparavant et vous apporte les précisions nécessaires à sa compréhension. Exercice complexe, certes, pour nos équipes de la communication et des finances qui font le maximum pour le rendre lisible et compréhensible.

Sans recourir à l'augmentation des impôts, nous avons réussi encore à équilibrer ce budget grâce à l'effort considérable de nos services municipaux sans pour autant dégager beaucoup d'excédent de fonctionnement à verser en investissement, ce qui impliquera, de nouveau, à devoir recourir à l'emprunt pour financer nos projets.

En 2024, l'Etat a augmenté le taux de contribution employeur à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales, augmentant ainsi les charges patronales de 4% par an de 2025 à 2028.

Les annonces gouvernementales ne prévoient rien de positif pour l'avenir.

Ce seront encore des choix difficiles à définir, des efforts supplémentaires à demander à nos services déjà très contraints, des idées nouvelles à trouver pour faire différemment, peut-être pas mieux mais au moins aussi bien que ce que nous vous avons déjà proposé. Nous l'avons déjà fait et nous le ferons encore !

Jean-Louis SALAK, Béatrice FOURNIER, Christian JOLY, Elvire CLEMENT, Christian GATTEFIN, Nicole HUBERT, Alain BLIAUT, Annie VAN DE WALLE, Bruno MEUNIER, Sophie BROSSIER, Fabienne THIAULT, Pedro DA ROCHA, Annie HOUARD, Christophe GRANGETAS, Stéphanie BUREAU, Patrick BOUCHONNET, Patricia PIGEAT, Denis BAUGÉ, Véronique FERNANDES, Michel PATIN, Yasmine LEFEBVRE, Erick GEIGER, Maryse MARGUERITAT, Nicolas KOCH

**Mehun-sur-Yèvre,  
c'est VOUS !**

Le groupe «Mehun-sur-Yèvre, c'est vous ! » n'a pas exercé son droit d'expression.

**La bibliothèque Alain-Fournier vous propose quelques-uns des derniers titres achetés**

**La très catastrophique visite du zoo** de Joël DICKER

**La fugue** de Aurélie VALOGNES

**La guerre par d'autres moyens** de Karine TUIL

**Immortels** de Camille KOUCHNER

**L'ardente et très secrète Miles Franklin** de Alexandra LAPIERRE

**La nuit ravagée** de Jean-Baptiste DEL AMO

**H** de Bernard MINIER

**Voici demain** de Valentin MUSSO

**Grindadráp** de Caryl FEREY

**La menace** de Niko TACKIAN

**Les lendemains qui chantent** de Arnaldur INDRIDASON



**CENTRE SOCIOCULTUREL  
ANDRÉ MALRAUX**

**ANIMATIONS - DÉMONSTRATIONS**  
**INFORMATIONS - INSCRIPTIONS**

